



# MAIRIE DE MANTEYER

05400 MANTEYER

Tel 04 92 57 80 73  
[mairie.manteyer@wanadoo.fr](mailto:mairie.manteyer@wanadoo.fr)

## ARRETE PORTANT AVANCEMENT D'ECHELON A LA CADENCE UNIQUE

**De Monsieur FAURE Sébastien, Titulaire CNRACL**  
*Adjoint technique territorial*

Le Maire de MANTEYER,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;

Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour la catégorie C des fonctionnaires territoriaux ;

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C ;

Considérant que Monsieur FAURE Sébastien remplit les conditions d'ancienneté et que sa valeur professionnelle justifie un avancement,

### ARRÊTE

**Article 1** Monsieur FAURE Sébastien bénéficie d'un avancement d'échelon dans les conditions suivantes :

SITUATION ANCIENNE	SITUATION NOUVELLE à compter du 28/10/2022
Grade : Adjoint technique territorial Echelle : Echelle C1 Echelon : Echelon n° 3 IB : 370 IM : 352  Ancienneté : 28/10/2021	Grade : Adjoint technique territorial Echelle : Echelle C1 Echelon : Echelon n° 4  <u>IB : 371 IM : 352</u>

**Article 2** Le présent arrêté sera :

- notifié à l'intéressé.

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de Gestion,
- Comptable de la collectivité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20230206-ARRETE012023-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2023

Fait à MANTEYER,

Le 06/02/2023

Le Maire,



Robert PAUCHON

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le : 09/02/2023

Signature de l'agent :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20230206-ARRETE012023-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2023